



Conseil de développement...

Réunion environnement du 6 Juin 2024...

Notes rédigées par Jean-Paul GOYHENECHÉ ...

Étaient présents: Mrs SALOMÉ, GRIFFON, GOYHENECHÉ, MANNE...

Étaient absents excusés: Mmes LANNOIS, LEROY, Mrs ROIRON, MILLET, CAURA, PAPON...

1. Remarques & observations...

Mr GOYHENECHÉ propose que l'on revienne sur le compte-rendu de la dernière réunion, qu'il a augmenté de propositions à faire à la communauté d'agglomération, tirées des débats engagés lors de cette réunion, concernant **les déchets ménagers...**

Suite à la présentation de ces propositions, Pascal Griffon prend la parole pour dire qu'il regrette que ne soit pas mentionné dans le compte-rendu, le constat émis lors de cette réunion, que l'agglomération manquait de perspective et n'avait pas de vision d'avenir... Il propose de soumettre aux élus le programme d'actions du CPIE, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement... Ce programme est destiné aux élus et fonctionnaires municipaux sur un grand nombre de thématiques environnementales pour les former à intégrer ces problématiques dans leur pratique professionnelle...

Les documents du CPIE sont joints en annexe...

On regrette que pour les déchets fermentescibles, rien n'ait encore été fait, alors qu'un grand nombre de méthaniseurs ont vu le jour sur le territoire. Le groupe environnement invite l'agglomération à prendre la juste mesure du problème, et prendre des initiatives plus conséquentes que ce qui se fait actuellement, que le groupe juge largement insuffisant. Il serait d'ailleurs intéressant de pouvoir débattre avec les responsables du CPIE pour étudier les pistes à tracer et à suivre sur le territoire... On pourrait s'inspirer pour ce faire du groupe attractivité qui a invité les «greeters» du territoire à débattre avec eux...

2. Intervention du Président sur le débat du groupe attractivité avec les greeters...

Mr SALOMÉ prend alors la parole pour évoquer cette réunion...

Lors de celle-ci, il a été décidé de faire la liste de tous les points importants en matière de valeur patrimoniale... La suite à donner serait de mettre en exergue toutes les actions, associatives ou autres, et tous les lieux et sites qui proposent des activités, sportives, économiques ou culturelles, et de les présenter au grand public sur un site dédié, en parallèle avec celui de l'agglomération, jugé trop complexe et mal organisé... Les greeters sont prêts à travailler avec le groupe attractivité sur plusieurs réunions pour travailler sur l'élaboration d'un questionnaire à la population et la création d'une application pour diffuser l'information sur les sites pertinents et leurs animations...

Concernant la modification du logo de l'agglomération, bien que celui-ci ne soit pas jugé «parlant», il serait difficile d'en changer, car trop présent sur tous les supports de la collectivité, et donc financièrement très coûteux de le remplacer. Le groupe attractivité a également souhaité changer la dénomination de l'agglomération, CACTLF... Naguère, Chauny était connu comme cœur de l'industrie chimique, Tergnier pour son centre ferroviaire, La Fère pour son activité militaire... Ce n'est plus le cas aujourd'hui... Il s'agit donc de sortir quelques «points clés» pour synthétiser l'attrait du territoire...

Il s'agit aussi, si une application est créée, qu'elle ne fasse pas double emploi avec les outils de diffusion de structures comme l'office de tourisme inter communal par exemple...

Autre remarque, l'activité des greeters est plutôt orientée vers le tourisme, quid du traitement des autres secteurs de l'économie s'agissant de l'attractivité du territoire ?... Il est noté que les greeters sont eux aussi partie prenante dans l'analyse des potentiels économiques du territoire autres que le tourisme et que leur vision très positive de celui-ci est un vecteur très efficace pour sa mise en valeur.

On souligne que l'invitation de gens extérieurs au conseil de développement est une chose très positive et qu'elle pourrait être généralisée à tous les groupes de travail du conseil...

Le principe d'inviter le CPIE à une réunion de travail du groupe environnement est acté, d'autant que celui-ci n'a aucun contact avec l'agglomération... En invitant des membres du Conseil d'agglomération ce serait un bon moyen de créer une dynamique d'action.

1. Enquête publique eau & assainissement de l'Agglo...

Mr GOYHENECHÉ présente les documents fournis par l'administration intercommunale pour juger la pertinence de cette enquête... Ces documents sont très riches en matière d'informations, mais aussi très complexes...

Il est noté que les études ne sont pas exhaustives puisque beaucoup de fiches portent la mention : *«... il est recommandé de réaliser des investigations complémentaires afin de connaître les caractéristiques du réseau pluvial... »*

On regrette également que sur les résultats de cette étude les conseils municipaux n'aient pas été consultés, pour correction ou avis...

On souligne également que les communes rurales sont condamnées «ad vitam eternam» à rester en assainissement non collectif... Seules les communes anciennement adhérentes au SIVOM et la commune de SAINT-GOBAIN bénéficieront de l'assainissement collectif...

Deux paragraphes du dossier posent question:

_ l'un qui cite une information tirée du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de l'Oise Moyenne **alors que celui-ci n'est pas encore écrit!**

_ l'autre évoquant un dispositif de subventionnement des assainissements individuels de l'Agence Seine Normandie, **alors que ce dispositif avait été refusé en son temps aux communes, soi-disant parce que les agences n'avaient plus assez d'argent pour le financer...**

Il faut également noter le peu de cas que fait cette étude sur la pollution ménagère très importante en milieu rural du fait que 80 % au moins des assainissements individuels ne sont pas aux normes! Les neuf communes qui étaient adhérentes du SIAN (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord) ont bénéficié d'une inspection en bonne et due forme de **tous** les assainissements individuels... Pourquoi ces études n'ont-elles pas été transmises à l'agglomération?... C'est une question à poser aux responsables...

L'enjeu des assainissements individuels est particulièrement cruciale compte tenu du coût de rénovation: 20 000 euros par habitation...

Cette enquête débouche sur un règlement pour le rejet des eaux pluviales sur le domaine public qui va impacter tous les permis de construire déposés à l'agglomération... Il va donc concerner l'ensemble des citoyens... Il y a donc lieu de s'y pencher et de l'étudier afin de ne pas avoir de mauvaises surprises quand il sera appliqué...

Il est convenu qu'une discussion pourrait être organisée avec les élus de l'agglo pour évoquer ces problèmes...

Enfin il est proposé d'avoir un entretien avec les agents de la police de l'eau afin qu'ils nous informent de leur mission et des résultats de leur investigation...